

Le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires conformément à l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de commerce.

Délégations de compétences consenties lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2016

Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'acheter les actions ordinaires de la Société (9^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	21 juin 2016
Durée de la délégation et date d'échéance	18 mois
Date d'échéance	22 décembre 2017
Montant total de la délégation	10 % du nombre total des actions ordinaires à la date de réalisation des achats, pour un montant n'excédant pas 76 965 044 € et en toute hypothèse un nombre maximum de 2 079 893 actions ordinaires
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	867 796,33 €
Solde	9,9 % du nombre total des actions ordinaires à la date de réalisation des achats, pour un montant n'excédant pas 76 965 044 € et en toute hypothèse un nombre maximum de 2 079 893 actions ordinaires

Cette résolution a été privée d'effet, pour la partie non utilisée par la neuvième résolution adoptée lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le 6 juin 2017.

Autorisation donnée au Conseil d'administration pour procéder, au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (10^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	21 juin 2016
Durée de la délégation et date d'échéance	18 mois
Date d'échéance	22 décembre 2017
Montant total de la délégation	7 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration ⁽¹⁾
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	7 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration

(1) Ce montant s'impute sur le montant de la 26^e résolution.

Cette résolution a été privée d'effet, pour la partie non utilisée la résolution n° 21 adoptée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles (11^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	21 juin 2016
Durée de la délégation et date d'échéance	38 mois
Date d'échéance	22 août 2019
Montant total de la délégation	4 % du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	2,61 % du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration
Solde	1,39 % du capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration

Délégations de compétence au titre de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017

Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'acheter les actions ordinaires de la Société (1¹° résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	18 mois
Date d'échéance	5 décembre 2018 (1)
Montant total de la délégation	10 % du nombre total des actions ordinaires à la date de réalisation des achats, pour un montant n'excédant pas 98 798 841 € et en toute hypothèse un nombre maximum de 2 121 040 actions ordinaires
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	584 944 €
Solde	9,9 % du nombre total des actions ordinaires à la date de réalisation des achats, pour un montant n'excédant pas 98 798 841 € et en toute hypothèse un nombre maximum de 2 121 040 actions ordinaires

Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'annuler les actions que la Société aurait acheté dans le cadre du programme de rachat d'actions ; réduction corrélative du capital (12²° résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	24 mois
Date d'échéance	5 juin 2019
Montant total de la délégation	10 % du capital étant rappelé que ce pourcentage s'applique au capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la date de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	10 % du capital étant rappelé que ce pourcentage s'applique au capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la date de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres (13³° résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	6 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	20 000 000 (1)
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	20 000 000

(1) Ce plafond est autonome et distinct des plafonds des augmentations de capital pouvant résulter des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital autorisées par les autres résolutions et limitée par la dix-septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances (14^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	20 000 000 200 000 000 ⁽¹⁾ (titres de créance)
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	20 000 000 200 000 000

(1) Ce plafond est commun à l'ensemble des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu de la présente résolution et des 15, 16 18, 19, et 20^e résolutions.

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances par placement privé (15^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	10 000 000 ⁽¹⁾ 100 000 000 ⁽²⁾ (titres de créance)
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	10 000 000 100 000 000

(1) Ce montant s'impute sur le plafond nominal d'augmentation de capital fixé par la 20^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

(2) Ce montant s'impute sur le plafond du montant nominal des titres de créance fixé par la 17^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public (16^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	20 000 000 ⁽¹⁾ 200 000 000 ⁽²⁾ (titres de créance)
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	20 000 000 200 000 000

(1) Ce montant s'impute sur le plafond nominal d'augmentation de capital fixé par la 20^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

(2) Ce montant s'impute sur le plafond du montant nominal des titres de créance fixé par la 20^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription décidée en application des 14^e, 15^e et 16^e résolutions (17^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	Limite des plafonds prévus respectivement par les 14 ^e , 15 ^e et 16 ^e résolutions
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	20 000 000 200 000 000

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange (18^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	10 % du capital social ⁽¹⁾
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	10 % du capital social ⁽¹⁾

(1) Ce montant s'impute sur le plafond fixé par la 20^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de fixer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite annuelle de 10% du capital par an (19^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation	10 % du capital social par période de douze (12) mois ainsi que le plafond prévu par la 20 ^e résolution sur lequel il s'impute
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice	-
Solde	10 % du capital social par période de douze (12) mois ainsi que le plafond prévu par la 20 ^e résolution sur lequel il s'impute

Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (20^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	20 000 000 ⁽¹⁾
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	20 000 000

(1) Somme globale du montant nominal maximum des augmentations de capital social pouvant être décidées sur le fondement des 114, 15, 16, 17, 18, 19 et 21^e résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.

Autorisation donnée au Conseil d'administration pour procéder, au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (21^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	18 mois
Date d'échéance	5 décembre 2018
Montant total de la délégation	1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration ⁽¹⁾
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration

Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires réservées aux salariés du groupe Axway adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (22^e résolution)

Date de l'Assemblée Générale ayant accordé la délégation	6 juin 2017
Durée de la délégation et date d'échéance	26 mois
Date d'échéance	5 août 2019
Montant total de la délégation (en euros)	3 % du capital social au jour de l'AG soit 618 075 ⁽¹⁾
Utilisation faite de la délégation au cours de l'exercice (en euros)	-
Solde	618 075

(1) Ce plafond est autonome et distinct des plafonds des augmentations de capital pouvant résulter des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital autorisées par les autres résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2017.
